

Les facteurs d'échec scolaire et tout particulièrement de sortie précoce de l'enseignement secondaire sont à la fois nombreux et intriqués. S'il est admis qu'ils peuvent se cumuler ou se combiner tout au long du cursus scolaire (Afsa, 2013), du point de vue du processus biographique, il restait à en dessiner une image territorialisée au regard, cette fois, du contexte spatial. Les choix méthodologiques seront tout d'abord présentés, puis les résultats d'ensemble d'une analyse multivariée et d'une typologie ainsi que les premiers éléments de cartographie seront exposés. L'essentiel de cette étude est ensuite constitué d'une suite de cartes commentées par académie.

LA CONSTRUCTION DES CONTEXTES TERRITORIAUX

L'option ici privilégiée consiste à ne retenir que des éléments de contextes territoriaux susceptibles d'agir sur les deux registres de l'échec scolaire et de l'orientation dans ce que certains ont appelé une approche écologique de l'éducation (Bronfenbrenner, 1979). Cette approche considère que le niveau d'éducation est le résultat des interactions entre l'individu et ses environnements. Elle permet d'associer l'éducation et une graduation de contextes sans pour autant chercher à établir des liens directs de causalité. Les contextes sont ici caractérisés en premier lieu par l'échelle d'observation qui détermine le choix d'une unité géographique et en second lieu par les variables susceptibles de détenir un pouvoir démonstratif.

Le choix de l'unité géographique d'observation s'inscrit dans la lignée des analyses typologiques conduisant à identifier, à partir du regroupement d'unités locales fines, des territoires partageant des caractéristiques communes. Les travaux pionniers de Nicole Tabard sur la morphologie socio-économique de territoires ont été menés à l'échelle communale et infra-communale (Tabard, 1993). Le niveau de la zone d'emploi est aussi de plus en plus mobilisé, en particulier quant à l'inscription des parcours scolaires dans la structure socio-économique du territoire (Grelet, 2004), à la nature des revenus des ménages (Davezies, 2008) ou encore à propos de l'attractivité des territoires en emplois (Sourd, 2012). D'autres, enfin, retiennent la zone urbaine sensible (ZUS) qui correspond depuis 1996 à un « *territoire infra-urbain défini par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires* » (www.insee.fr). Des indicateurs locaux des déterminants du chômage ont ainsi été analysés (L'Horty et Sari, 2008).

Les régions (ou aussi bien les académies) sont des espaces hétérogènes, et les analyses menées au niveau local conduisent bien souvent à distinguer au sein d'une région plusieurs espaces intrarégionaux. De plus, les pratiques territoriales traversent les frontières administratives, ainsi qu'en attestent, par exemple, les mobilités domicile-travail, et dessinent, quant à elles, des espaces infrarégionaux et parfois transrégionaux solidaires sur certains critères.

La recherche d'une unité plus fine amène à choisir le canton. Cette unité administrative et électorale est *a priori* neutre en termes de conditions de vie, d'emplois et de politique scolaire, et sans correspondance stricte avec l'implantation des collèges, lycées et centres de formation des apprentis. Il apparaît pourtant comme un niveau approprié en ce qu'il est plus large que nombre de petites et moyennes communes à la démographie variable et qu'il permet de décomposer les grandes agglomérations qui présentent des conditions de vie souvent hétérogènes. Il est surtout beaucoup plus fin que l'échelle des académies et des régions, mais aussi des départements et enfin des zones d'emploi, de construction plus récente, mais qui présentent tous des aires d'hétérogénéité importante.

Le canton au sens de l'Insee s'éloigne légèrement de la définition administrative : le canton-ou-ville (ou pseudo-canton) peut regrouper plusieurs communes. « *Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton* » (www.insee.fr). Ainsi, les sept cantons administratifs de Troyes sont-ils recomposés en six cantons-villes : les parties de Troyes qui se trouvent incluses dans l'un des sept cantons administratifs sont regroupés pour former le canton-ville de « Troyes », qui rassemble les cantons administratifs 3 et 5 ainsi qu'une partie des cantons 1, 2, 4, 6 et 7. Ces derniers, amputés de la partie incluse dans la commune de Troyes, forment les cinq autres cantons-villes de l'agglomération. Finalement, le découpage en cantons-villes est tel que chaque commune se retrouve dans un canton et un seul. Les grandes villes constituent un canton-ville à elles seules et n'ont pu être décomposées, à l'exception des arrondissements de Paris, Lyon et Marseille qui ont fait l'objet d'un traitement spécifique. Une typologie des cantons sera proposée, définissant des espaces relativement homogènes au regard des facteurs de risques d'échec scolaire pertinents.

INTRODUCTION

LES FACTEURS RELATIFS AUX CONDITIONS DE VIE

La littérature mentionne comme susceptibles d'être associés à l'échec scolaire, des facteurs relatifs aux conditions de vie et en tout premier les conditions d'emploi des parents, les conditions familiales et les conditions culturelles. Par extension, les facteurs d'échecs graves peuvent aussi conduire à un abandon des études.

Sept variables de conditions de vie sont ici prises en compte :

- Le **niveau de revenu** : alors que les conditions matérielles ont souvent été reléguées au second plan après la profession des parents dans les explications courantes des inégalités sociales face à l'école, il apparaît que la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) du père importe moins que le fait pour une famille de se trouver dans le décile des revenus les plus faibles. L'effet propre du niveau de revenu sur le retard à 15 ans, en comparant le premier et le dernier décile, est supérieur à l'effet propre de la PCS du père en comparant les cadres supérieurs et les ouvriers (Goux, Maurin, 2000).

L'indicateur correspondant, calculé à partir des Revenus fiscaux localisés des ménages, est le **revenu fiscal médian** par unité de consommation (16 300 euros en France métropolitaine, 2006, Tableau 1). Cet indicateur est assez précis pour tenir compte de la taille du ménage mais aussi du nombre d'adultes apportant un revenu, en particulier en cas de familles séparées ou lorsque l'un des deux conjoints est inactif ou au chômage de longue durée.

- Le **chômage** et la **précarité en emploi** sont aussi deux variables d'origine économique qui semblent agir en elles-mêmes sur l'échec scolaire, via l'image du marché du travail et de la rentabilité des études, ainsi que sur les incertitudes quant à l'avenir (Duée, 2004, 2006).

Les indicateurs correspondants, calculés comme tous ceux qui suivent à partir du recensement de la population de 2006, sont la **part des chômeurs** dans la population de 15 à 64 ans et le **taux d'emploi en CDI** des salariés (respectivement 7,9 % et 85 % en France métropolitaine, 2006).

- Le **niveau de diplôme des parents** a été évoqué depuis les années 1970 et plus récemment, a été traduit en termes de compétences des parents (Murat, 2009). À profession constante, le fait pour la mère de ne pas être titulaire d'un titre (y compris le Certificat d'études primaires pour la cohorte née entre 1963 et 1967) chez les ouvriers multiplie par 1,5 le risque pour les enfants de sortir de l'école sans aucun diplôme (Thélot, Vallet, 2000).

L'indicateur correspondant lié aux conditions proprement culturelles de soutien des jeunes par leurs parents est le **taux de non diplômés dans la classe d'âge des 45-54 ans** (34,3 % en France métropolitaine, 2006).

- Le fait d'être dans une **famille monoparentale** réduit objectivement la possibilité d'aide au travail à la maison dont on connaît le rôle décisif dans les résultats et dans la familiarité avec les normes de l'institution (Héran, 1994 ; Gouyon, 2004 ; Cretin, 2012). Il rend plus aigu l'arbitrage entre activité domestique et activité professionnelle.

La **part de familles monoparentales dans les ménages** est l'indicateur correspondant (8,5 % en France métropolitaine, 2006).

- Dans les **familles nombreuses**, l'effet de rationnement du temps d'aide aux devoirs peut ainsi se trouver accentué, sauf dans le cas d'aides à l'intérieur de la fratrie.

On a donc pris en compte la **part de familles de quatre enfants et plus dans les ménages** (1,6 % en France métropolitaine, 2006).

- Les **conditions de logement** peuvent ajouter un effet de rationnement de l'espace par surpeuplement (Pirus, 2011 ; Goux, Maurin, 2002). L'occupation d'un logement social de type HLM ou soumis à la réglementation de loyer des logements sociaux en donne un indicateur approximatif : 21,7 % des ménages locataires de HLM sont en surpeuplement, contre 13,8 % chez les locataires non HLM. Si 20 % des logements HLM sont occupés par des titulaires de revenus des trois déciles les plus élevés, ils ne sont pas localisés dans les mêmes endroits que pour les titulaires des revenus les plus faibles. Ainsi, les ménages à faibles ressources sont nettement surreprésentés au sein des locataires de HLM dans les quartiers pauvres des grandes villes et dans les zones urbaines sensibles (ZUS) : en ZUS et en 2002, les ménages des trois premiers déciles représentaient 60 % des locataires HLM, contre 47 % sur l'ensemble du territoire (Jacquot, 2007). Toutefois, la loi de décembre 2000 a imposé un seuil minimal de 20 % de HLM dans les communes de plus de 3 500 habitants (comprises dans une agglomération plus vaste). Elle a été durcie en 2013 faisant passer ce seuil à 25 %. L'accès au logement social est aussi dépendant du volontarisme des communes.

La part de ménages vivant en HLM (en logements sociaux) reste donc un indicateur utile pour une étude spatialisée intégrant les conditions de logement (14,9 % en France métropolitaine, 2006).

Cette liste de variables a été affinée au fil des traitements. Ainsi la PCS a-t-elle été exclue parce qu'elle est redondante avec d'autres indicateurs comme le niveau de diplôme. L'origine étrangère des ménages ne relève pas du registre des conditions de vie sur lesquelles des actions de prévention d'ordre culturel pourraient être menées. En revanche, le logement social en fournit une condition fréquente. Enfin, d'autres indicateurs éclairent l'interprétation des résultats sans pour autant entrer dans la typologie en tant que variables explicatives : la part des jeunes détenteurs d'un diplôme de niveau V (respectivement de niveau IV et de niveau III) parmi les 15-24 ans non scolarisés, complète les données sur les diplômes. La densité de population et la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population renseignent sur la démographie du canton. Ces variables peuvent difficilement être considérées en elles-mêmes comme discriminantes, en revanche, elles permettent de comprendre la cohérence interne à certaines des classes.

LES JEUNES SANS DIPLÔME PARMIS CEUX QUI NE SONT PLUS SCOLARISÉS : UN TÉMOIGNAGE EX POST DE SORTIES PRÉMATURÉES DU SYSTÈME SCOLAIRE

Afin d'illustrer l'intérêt de l'image territorialisée de l'échec scolaire produite par cette typologie, nous proposons la mise en regard de la carte des risques sociaux avec celle d'un indicateur d'échec scolaire calculé à l'échelle du canton. Il s'agit de la part des non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés. L'échec correspond ici à une « sortie précoce » du système éducatif, au sens que nous précisons ci-dessous.

La définition d'une sortie comme étant précoce est largement conventionnelle, au regard de l'âge pris en considération mais aussi du niveau minimal de qualification requis. Le Brevet des collèges n'est par exemple pas considéré comme un diplôme dans la définition de décrochage selon le code de l'éducation. Il ne l'est pas non plus dans cette étude. Mais une difficulté vient aussi des grilles d'analyses usuelles. En général, deux grands ordres d'inégalités ont été distingués de longue date selon qu'elles portent sur l'orientation ou sur les résultats scolaires (Ichou, Vallet, 2012). De quel registre relève le décrochage scolaire ? Au sens strict d'une orientation comme suite de positions occupées dans le système scolaire (Boudesseul, 2008, p. 6), le décrochage est la preuve d'une inégalité d'orientation. Pourtant, toutes les observations convergent sur le fait que le processus précédant le moment de rupture relève pour beaucoup de difficultés d'apprentissage, de rapports spécifiques au savoir ou à l'ordre scolaire.

Les variables retenues ont été citées dans la littérature comme étant corrélées avec des difficultés, des retards ou des échecs scolaires, comme le retard à 15 ans, la rentabilité des études, le retard de 7 à 18 ans, l'absence de diplôme... Implicitement, le décrochage est considéré comme un échec scolaire particulièrement grave, faute de données plus précises permettant de l'en distinguer et alors même que les facteurs déclencheurs des ruptures ont été mieux isolés.

L'indicateur du décrochage scolaire retenu est *la part des non diplômés parmi les jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés pour l'année en cours*, qu'ils soient ou non en emploi. Il est calculé à partir des données du recensement de la population de 2006, permettant ce calcul à un niveau géographique fin. Afin de donner un ordre de grandeur, parmi les 2 760 000 jeunes de 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés (soit 35 % de cette classe d'âge¹), 750 000 n'ont pas de diplôme soit 27 % en moyenne pour la France métropolitaine (RP 2006, cf. encadré 1). Il s'agit là d'une estimation « en stock » et retardée des effets cumulés des sorties sans diplôme du système éducatif.

Certains effets liés à la mobilité des jeunes ou de leurs parents sont susceptibles d'avoir une incidence sur cet indicateur.

En premier lieu, le canton de scolarisation peut différer du canton de résidence. Il en résulte que la part de jeunes sans diplôme dans un canton ne peut pas être considérée comme un révélateur exact des conditions de scolarisation dans ce canton. En particulier, il n'est pas possible de faire un lien avec la politique éducative menée par les établissements de ce canton.

En second lieu, un certain nombre de jeunes vont résider en-dehors de leur canton d'origine à l'issue du baccalauréat, du BTS ou d'autres formations à ces âges. Mécaniquement, ces départs font augmenter l'indicateur en réduisant son dénominateur. Ainsi, cet indicateur en stock sur un territoire ne permet pas d'en déduire un constat exact sur les jeunes issus de ce territoire, ou encore une « marque du territoire » sur la totalité des parcours scolaires. Le phénomène le mieux traduit est donc plutôt le degré de concentration de jeunes en difficulté sur un territoire donné, qui résulte de difficultés scolaires propres à un territoire mais aussi des flux entrants et sortants de mobilité.

¹ Ce taux ne correspond pas à celui qui peut être calculé à partir des données publiées par la DEPP dans Repères et Références Statistiques 2007, portant sur l'année scolaire 2005-2006. 40,2 % des 15-24 ans ne sont pas scolarisés (fiche 1.4). Cette différence est essentiellement imputable au numérateur du taux de scolarisation. Dans le cas du recensement, il s'agit de la population ayant indiqué être inscrite dans un établissement d'enseignement au moment du recensement ; dans les statistiques de la DEPP, il s'agit des effectifs d'élèves et d'étudiants fournis par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

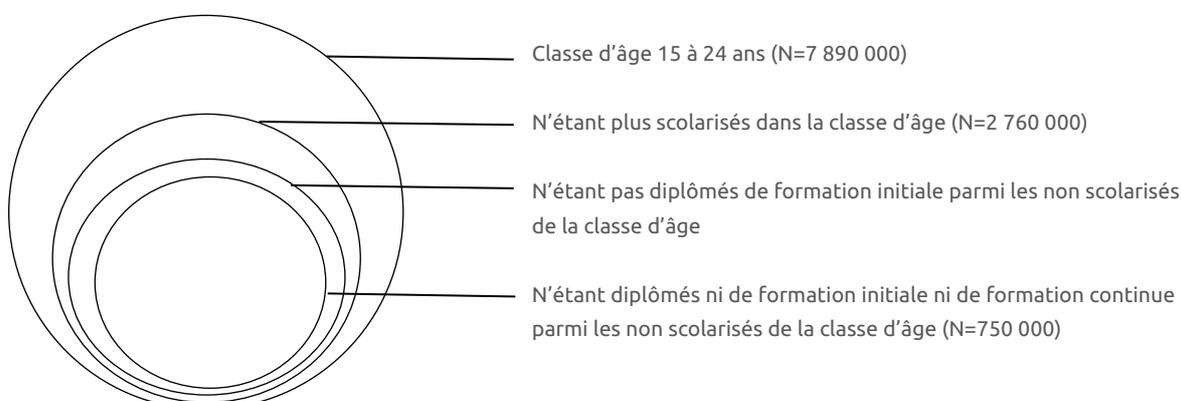
INTRODUCTION

ENCADRÉ 1. LE CALCUL DE L'INDICATEUR DE NON DIPLÔMÉS PARMIS LES NON SCOLARISÉS

La base de calcul est plus étroite que dans l'indicateur européen des sorties précoces qui se réfère à la classe d'âge tout entière.

La proportion est donc plus élevée. Cette différence pourrait être schématisée par cercles imbriqués (cf. Figure 1).

Figure 1 : Place des non diplômés parmi les non scolarisés d'une classe d'âge.



Source : Insee RP 2006

Le passage d'un indicateur à l'autre s'effectue donc selon la relation :

Indicateur sortants précoces = indicateur non diplômés parmi les non scolarisés * part de jeunes de la classe d'âge qui ne sont pas scolarisés.

Une seconde différence avec l'indicateur européen des sorties précoces tient à la classe d'âge considérée : nous retenons l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans et non seulement ceux qui ont entre 18 et 24 ans : le taux moyen de scolarisation est donc plus élevé mais le problème posé est aussi plus aigu pour les cohortes les plus jeunes.

Enfin, en troisième lieu, au moment de rapprocher cet indicateur des conditions de vie des familles, la mobilité quotidienne ou hebdomadaire des parents pour des raisons professionnelles complique l'interprétation. En effet, sachant que la dimension structurelle et historique de l'économie régionale et en particulier de son industrie pèse souvent sur le profil social d'un canton et donc son classement dans un type de risque ou un autre, certaines fragilités peuvent être masquées : ainsi en va-t-il de salariés hautement qualifiés de l'aéronautique à Blagnac dans la périphérie toulousaine qui résident parfois jusqu'à 50 km dans des cantons de l'Ariège où le recensement de population les comptabilise. De plus, ces migrations pendulaires ont aussi une incidence sur l'établissement de scolarisation de l'enfant lorsque les parents préfèrent déroger à la carte scolaire. L'autre exemple connu est celui des travailleurs frontaliers en Suisse qui résident dans les départements français limitrophes qui ne sont pas aussi favorisés que les données du recensement pourraient le laisser penser, bien que bénéficiant d'activités industrielles et touristiques (départements du Doubs, de l'Ain et de la Haute-Savoie).

Dans l'ensemble, la part de jeunes de 15-24 ans sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés connaît une grande variabilité d'une académie à l'autre, de 19% dans l'académie de Rennes à 33,2% dans l'académie de Montpellier, voire 36,5% en Corse. Mais il est vrai que le taux de scolarisation à ces âges varie aussi d'une académie à l'autre, en particulier du fait d'habitudes culturelles de maintien aussi longtemps que possible dans la voie générale plus valorisée (académie de Rennes par exemple) ou a *contrario* de sorties fréquentes au niveau V de formation (académie de Caen par exemple), ou enfin du poids historique de l'apprentissage comme dans les académies de Nantes, Orléans-Tours, Poitiers et Strasbourg.

UNE TYPOLOGIE DES RISQUES SOCIAUX CONTEXTUALISÉS

Les traitements statistiques ont donné lieu à une analyse multivariée et spatialisée sur les sept indicateurs précédemment décrits et les 3 689 cantons de France métropolitaine en vigueur lors du recensement de 2006. Les données communales ont été agrégées au niveau du canton.

Cette étude, encore exploratoire, n'a pas permis d'inclure les départements d'outre-mer. La possibilité de les inclure dans une prochaine version est en cours d'examen. Les variables sont inégalement disponibles (le revenu par ménage manque pour la Guyane et la Guadeloupe) ou interprétables dans le recensement, en particulier quant aux conditions de logement.

TABLEAU 1. CORRÉLATIONS ENTRE LES INDICATEURS RETENUS DANS LA TYPOLOGIE ET LA PART DE NON DIPLÔMÉS DE 15-24 ANS PARMIS LES NON SCOLARISÉS

	% Non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés
Revenu médian	- 0,25
Chômage 15-64 ans	0,65
CDI	- 0,16
Familles monoparentales	0,46
Familles nombreuses.....	0,37
Ménages en HLM	0,38
Non diplômés 45-54 ans.....	0,44

Source : Insee RP 2006, Revenus fiscaux localisés ; calcul : Céreq-ESO Caen

La part des non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est significativement corrélée ($p < 1\%$) avec les sept indicateurs mobilisés dans l'analyse. La corrélation atteint son maximum avec la part des adultes au chômage qui révèle la coexistence de difficultés scolaires avec un marché du travail dégradé (0,65). Une corrélation négative mais beaucoup plus faible est cependant relevée avec la part d'emploi en CDI. La seconde corrélation la plus marquante est associée à la part des familles monoparentales (0,46) mais aussi avec la proportion d'adultes de 45-54 ans sans diplôme. Le revenu médian par unité de consommation des ménages est en relation inverse avec la part des jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi les non scolarisés mais avec une intensité plus faible.

Sur les cantons de France métropolitaine, chacun des indicateurs est ainsi corrélé, dans le sens attendu, avec la variable d'échec scolaire qui est considérée. Cette corrélation toutefois n'est pas en elle-même la preuve d'une causalité, d'autant qu'elle est calculée au niveau cantonal. Seules les recherches menées à l'échelle individuelle permettent de s'approcher d'une interprétation causale.

Si l'effet propre de chacun de ces indicateurs est bien établi (cf. tableau 1), le recours à des méthodes d'analyse multidimensionnelle permet de rendre compte des interactions entre eux, à travers une classification ascendante hiérarchique des 3 689 cantons.

Six classes de la typologie ont été retenues comme traduisant différents niveaux de risque: deux classes à risques élevés se distingueraient tout d'abord, une classe 1 caractérisée par un « cumul de fragilités économique, familiale et culturelle en milieu urbain », et une classe 6 « précarité économique dans les petites et moyennes communes ». Deux classes présenteraient des risques plus limités: la classe 2 « difficultés de vie familiale et habitat social en milieu urbain », et la classe 5 « fragilité culturelle dans les petites communes ». Enfin, deux classes ressortent comme étant plus hétérogènes pour des raisons différentes: la classe 4 « milieu rural vieillissant » et la classe 3 « sécurité économique et soutien culturel » (cf. tableau 2).

Ces dénominations des classes résultent d'un compromis: sous un aspect, elles ne doivent pas céder à un certain impressionnisme qui conduirait à abuser d'images courantes et polysémiques, mais sous un autre, elles ne se limitent pas non plus à une addition des variables mobilisées. Les intitulés englobent donc celles des variables qui interviennent le plus pour isoler chaque classe de l'ensemble des autres classes. Leur sens restant parfois difficile à saisir, des données complémentaires ont été prises en considération pour éclairer la compréhension, comme la densité de population et la proportion de personnes de 60 ans et plus (cf. tableau 3). Elles ont été ajoutées dans les tableaux de synthèse qui complètent le portrait de chaque académie.

Deux classes à risques élevés ressortent plus particulièrement.

Classe 1 : « Cumul de fragilités économique, familiale et culturelle en milieu urbain »

Cette classe rassemble 379 cantons, soit 6,3 millions de personnes de 15 à 64 ans. Du point de vue démographique, son poids est proportionnel au nombre de classes: 1/6°. Toutefois, la part de cantons représentés se limite à un sur dix, montrant une concentration de la population en difficulté.

Les cantons de cette classe cumulent les indicateurs défavorables: le chômage en premier lieu (11,1% contre 7,9% en moyenne pour la France métropolitaine), conjugué à des conditions de vie souvent difficiles: 11,2% de familles monoparentales (8,5% en moyenne), mais aussi 2,8% de familles de quatre enfants et plus (1,8% en moyenne) et 28,4% vivant dans des logements sociaux (14,9% en moyenne). Enfin, 45,8% des personnes de 45-54 ans sont ici sans diplôme contre 34,3% en moyenne. Les enfants bénéficient inégalement auprès de

INTRODUCTION

TABLEAU 2. INDICATEURS DE RISQUES D'ÉCHEC SCOLAIRE PAR CLASSE-TYPE

Classes et intitulés	Indicateurs mobilisés dans la typologie (% ou euros)						
	Chômeurs parmi les 15-64 ans	CDI parmi les salariés	Familles monoparentales	Familles de quatre enfants et +	Ménages vivant en HLM	Non diplômés parmi les 45-54 ans	Revenu médian par unité de consommation
Classe 1 - Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain	11,1	83,4	11,2	2,8	28,4	45,8	14 157
Classe 6 - Précarité économique dans les petites et moyennes communes	8,6	83,4	8,2	1,4	8	39	14 680
Classe 2 - Difficultés de vie familiale et habitat social en milieu urbain	8,5	84,2	9,1	1,5	18,8	31,4	17 872
Classe 5 - Fragilité culturelle dans les petites communes	6,6	84,9	5,9	1,6	8,9	42	15 351
Classe 4 - Milieu rural vieillissant	6,3	83,8	6,6	0,9	5,1	34	15 344
Classe 3 - Sécurité économique et soutien culturel	5,5	88,2	7,1	1,1	7,3	27,2	18 916
France métropolitaine	7,9	85	8,5	1,6	14,9	34,3	16 344

Source : Insee RP 2006, Revenus fiscaux localisés ; calcul : Céreq-ESO Caen

Note : cases en grisé : variables caractéristiques de chaque type.

TABLEAU 3. INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES DE CONTEXTE PAR CLASSE-TYPE

Classes et intitulés	Indicateurs complémentaires (% si non précisé)							
	Jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés					Autres indicateurs		
	Nombre	Non diplômés	CAP, BEP	BAC	BAC+2	Nombre de cantons	Densité de population (hab./km ²)	Part des 60 ans et plus dans la population
Classe 1 - Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain	551 920	34,8	28,4	21,9	10,7	379	312	18,7
Classe 6 - Précarité économique dans les petites et moyennes communes	226 047	29,7	31,8	23,3	11,4	521	52	25,7
Classe 2 - Difficultés de vie familiale et habitat social en milieu urbain	1 061 858	27,1	25,2	23,6	14,9	543	462	20,1
Classe 5 - Fragilité culturelle dans les petites communes	184 942	24,7	33,7	25,5	12,9	466	43	23,6
Classe 4 - Milieu rural vieillissant	263 704	22,6	32,3	27	14	910	35	26,7
Classe 3 - Sécurité économique et soutien culturel	473 855	20,8	28,9	26,3	16,8	870	110	20,3
France métropolitaine	2 762 326	27,2	28,3	24,1	13,9	3 689	113	21,4

Source : Insee RP 2006, calcul : Céreq-ESO Caen

Note : les niveaux de formation supérieurs à BAC+2 ne sont pas mentionnés.

leurs parents des ressources matérielles et culturelles susceptibles de soutenir leur travail scolaire, d'autant plus lorsque la mère élève seule ses enfants, et surtout lorsque ceux-ci sont nombreux. L'importance d'une socialisation précoce à la culture scolaire est connue, à travers la mise à disposition de livres et journaux, et sur le plan culturel grâce à la familiarité avec la lecture et l'écriture que détiennent les parents les mieux pourvus en diplômes.

Les territoires sont hétérogènes, ils ont en commun de constituer des poches de fragilités et de précarité. Souvent concentrées en milieu urbain (Seine-Saint-Denis, Vaulx-en-Velin dans le Rhône, Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados...), certaines se trouvent aussi en milieu rural (Vimoutiers dans l'Orne, dont le collège est classé en éducation prioritaire), et d'autres dans des ports de pêche en déclin (Fécamp, Dieppe en Seine-Maritime), ou d'anciens fiefs de la France industrielle (Roubaix, Montbéliard, Saint-Dié dans les Vosges).

La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est la plus élevée : 34,8 %, alors qu'elle est de 27,2 % en France métropolitaine.

Classe 6: « Précarité économique dans les petites et moyennes communes »

Cette classe rassemble 521 cantons, soit 3,2 millions de personnes de 15 à 64 ans. Son poids est symétrique de la précédente. Si elle rassemble un canton sur sept en France métropolitaine, la population des 15-64 ans n'en représente qu'un peu moins d'un habitant sur douze.

Plutôt que par les conditions de vie familiale, cette classe est marquée par une part de chômage élevée (8,6%), la précarité de l'emploi et un revenu médian par unité de consommation faible (14 680 euros alors qu'il est de 16 344 euros en France métropolitaine). La part de 45-54 ans sans diplôme est aussi supérieure à la moyenne d'ensemble. La différence majeure avec la classe précédente est de se situer dans de petites et moyennes communes (52 hab./km²), avec une proportion relativement élevée de 60 ans et plus dans la population. Sont particulièrement concernés le Languedoc-Roussillon et la Corse littorale, avec un type méditerranéen d'emplois saisonniers, et d'emplois précaires liés au tourisme (Argelès), au vignoble (Bar-sur-Aube) ou à une industrie concurrencée (sous-traitance industrielle à Brionne, lunetterie à Saint-Claude, métallurgie au Creusot). La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est élevée: 29,7%.

Au total, ces deux classes les plus exposées concentrent exactement 900 cantons, soit un sur quatre en France ainsi qu'un peu moins d'un habitant de 15-64 ans sur quatre.

Deux classes à risques plus limités bien que persistants.

Classe 2: « Difficultés de vie familiale et habitat social en milieu urbain »

Cette classe rassemble 543 cantons, soit 15,1 millions de personnes de 15 à 64 ans. Son poids est aussi d'1/7^e du nombre de cantons de France métropolitaine mais elle concentre à elle seule 38% de la population des 15-64 ans. La densité est la plus élevée (462 hab./km²).

La plus urbanisée de toutes, cette classe est surtout caractérisée par une part importante de familles monoparentales (9,1% contre 8,5% en France métropolitaine) et de ménages vivant en HLM (18,8% contre 14,9% en France métropolitaine). Bien que le chômage y soit aussi présent, le revenu médian par unité de consommation est supérieur à sa valeur pour la France entière (17 872 euros). La part de personnes de 60 ans et plus, indicateur complémentaire mentionné à titre illustratif, est plus faible que dans la moyenne française. Cette classe comporte donc plus de parents en activité. Il s'agit des centres urbains, des cœurs d'agglomérations comptant de nombreux employés (Marseille, Le Havre), de villes de toutes tailles (Langres, Chaumont pour les petites, mais aussi la partie est de la grande agglomération parisienne) où résident de nombreuses professions intermédiaires. Les parents, ici figurés par les adultes de 45-54 ans sont moins souvent non diplômés qu'en moyenne (31,4% contre 34,3% en France métropolitaine).

La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés se situe dans la moyenne mais reste élevée (27,1%).

Classe 5: « Fragilité culturelle dans les petites communes »

Cette classe rassemble 466 cantons, soit 2,6 millions de personnes de 15 à 64 ans. Son poids est de d'1/8^e des cantons français mais à la grande différence de la précédente, elle ne concentre que 6,5% de la population de 15-64 ans, et est de faible densité (43 hab./km²).

En demi-teinte, cette classe est surtout désavantagée par la forte proportion de parents non diplômés, (42% des adultes de 45-54 ans), et par un revenu médian par unité de consommation relativement faible (15 351 euros contre 16 344 euros en France métropolitaine). Moins concernée que d'autres par la précarité d'emploi et les familles monoparentales, elle se situe avant tout dans les petites villes, représentative d'un type agricole et rural où les ouvriers sont nombreux: centre ouest (Mayenne, Orne, Vire) et petites régions du nord de la France à dominante rurale, dotée d'un maillage serré de petites villes (Basse-Normandie, Pays de la Loire, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté). Il s'agit d'une France sous faible influence urbaine qui inclut les marges extrêmes de la grande agglomération parisienne.

La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est inférieure à la proportion d'ensemble mais reste préoccupante (24,7%).

Au total, ces deux classes semblent présenter un niveau de risque moyen, mais il porte plus sur les conditions de vie familiale et culturelle que sur les variables économiques.

Deux classes hétérogènes et très distinctes.

Classe 4: « Milieu rural vieillissant »

Cette classe rassemble 910 cantons, soit 4,2 millions de personnes de 15 à 64 ans. La plus nombreuse en cantons, un sur quatre, elle ne concentre qu'un habitant de 15 à 64 ans sur dix.

En apparence, les ménages de cette classe sont avantagés par une stabilité de conditions de vie, avec peu de familles monoparentales, peu de familles nombreuses, peu de logement social et une part de 45-54 ans non diplômés dans la moyenne. Le revenu médian est toutefois inférieur à sa valeur France entière (15 344 euros contre 16 344 euros en France métropolitaine). L'explication de ce profil se trouve dans la démographie et l'habitat: avec une densité de 35 hab./km² et 26,7% de personnes de 60 ans et plus, les exemples sont nombreux en

INTRODUCTION

milieu rural isolé, sous faible influence urbaine et parfois enclavé (Lozère). Les caractéristiques fréquentes de ce milieu sont le déficit démographique doublé d'un vieillissement. Un exode historique des jeunes a été maintes fois constaté (centre Corse, Pyrénées), dans une France des massifs et de la diagonale du vide (des plateaux bourguignons à la Dordogne en passant par le Limousin et l'Auvergne), mais aussi des littoraux attractifs pour les retraités. Les jeunes qui demeurent passent plus fréquemment un CAP, par tradition ou autocensure des vœux d'orientation ou encore par obligation s'ils envisagent de s'installer comme agriculteurs. La part de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est ici des plus faibles, bien que demeurant significative (22,6%).

Classe 3 : « Sécurité économique et soutien culturel »

Cette classe rassemble 870 cantons, soit 8,5 M de personnes de 15 à 64 ans. Elle représente un canton sur quatre et 1/5^e de la population des 15-64 ans. Elle occupe une place significative parmi les six classes avec une densité moyenne de 110 hab./km², mais ne présente pas de caractère spécifiquement urbain ou rural.

De nombreux indicateurs sont favorables en termes d'emploi, de revenu et de niveau de diplôme des parents : part de chômage parmi les 15-64 ans de 5,5 %, part des emplois bénéficiant d'un CDI de 88,2 %, la plus élevée de toutes les classes, et part de non diplômés parmi les parents, figurés ici par les adultes de 45-54 ans, de 27,2 %, le minimum de toutes les classes. Le type résidentiel périurbain de classes moyennes et moyennes-aisées est reconnaissable. Certaines communes dans les Yvelines et en Alsace sont particulièrement illustratives, comme Versailles, Le Vésinet, Le Chesnay, Gif-sur-Yvette, mais aussi les zones de résidence des travailleurs frontaliers vers le Luxembourg, l'Allemagne et surtout la Suisse, dans le Genevois français, le Haut-Jura et le Haut-Doubs. L'influence urbaine est forte dans toutes ces couronnes périurbaines des capitales régionales et des préfectures (Rennes, Dijon, Toulouse...). Certaines zones se caractérisent aussi par un fort PIB (Alsace, Rhône-Alpes et Île-de-France) ou une économie à dominante résidentielle (immobilier, commerce, services aux particuliers...).

La part de jeunes de 15 à 24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés y est la plus faible (20,8%).

Ces deux dernières classes présentent les proportions les moins élevées de jeunes sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés. Mais leur hétérogénéité incite à rester prudent quant aux explications : tous les cantons de la classe « sécurité économique et soutien culturel », tirée par les variables d'emploi et de revenu, ne sont pas dans une situation aussi favorable ; de même, tous les cantons de la classe « milieu rural vieillissant », caractérisée d'abord par la rareté de familles nombreuses, de logement social et de familles monoparentales, ne sont pas aussi isolés, et certains ont un revenu très faible.

LA FRANCE, VUE D'ENSEMBLE

La mise en relation entre la carte des zones à risques d'échec scolaire et celle de la part de jeunes de 15 à 24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés demeure prudente : elle consiste à rapprocher visuellement deux représentations cartographiques. La première représente la combinaison des variables contextuelles selon les territoires à une échelle très fine, celle des cantons, alors que la deuxième, en l'absence de statistiques exhaustives des flux annuels de sorties précoces, représente le « stock » de jeunes de 15 à 24 ans n'ayant obtenu aucun diplôme, rapporté à l'ensemble des jeunes qui ne sont plus scolarisés à ces âges (ceux qui sont encore scolarisés sont sur la voie d'obtenir un diplôme, même si tous n'y réussiront pas).

Les difficultés peuvent s'accumuler pour des raisons différentes

Les types « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle » et « précarité économique dans les petites et moyennes communes » présentent les traits les plus accentués. Depuis la crise industrielle des années 1980, les économies et la vie sociale des académies qui les illustrent le plus souffrent d'un fort taux de chômage, d'une paupérisation, d'une précarisation et enfin d'un faible niveau de qualification ou de formation. Une première opposition est visible du nord au sud de la France. Au nord, la crise de reconversion industrielle continue à produire des effets à long terme (Roubaix par exemple fut un pôle mondial de l'économie de la laine). Ces effets touchent aussi bien les villes que les petites communes en milieu rural.

Au sud, l'attractivité est telle qu'elle a généré un afflux de nouveaux habitants excédant le rythme de création d'emploi, or à Montpellier par exemple, le taux de chômage atteignait déjà un niveau élevé au début des années 1980.

À l'instar des départements d'outre-mer, la démographie est en inadéquation avec une économie à base d'entreprises de taille modeste et d'emplois tertiaires. Ces deux France concentrent les plus forts taux de jeunes adultes sans diplôme et les plus forts taux de chômage des jeunes (Le Bras et Todd, 2013, pp. 85 et 192).

La concentration correspond en de nombreux points avec la carte des jeunes âgés de 15 à 24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés. Elle fait ressortir les académies du nord de la France que sont Amiens (33 %), Créteil (32 %), puis Lille, Reims et Rouen (29 %), soit le Bassin parisien et ses marges, mais aussi celles du sud méditerranéen que sont les académies de Corse (37 %), de Montpellier (33 %) puis d'Aix-Marseille (32 %) et de Nice (31 %). L'académie de Bordeaux (26 %) présente une proportion proche de la moyenne nationale de 27 %, mais un canton sur cinq dépasse 31 % dont certains ont, il est vrai, une densité de population assez faible. Dans la France du nord, à l'exception de l'académie d'Amiens très en difficulté, le phénomène est souvent d'autant

plus développé que le canton se localise aux marges des académies de Versailles ou Créteil, ce qui correspond pour une partie aux extrêmes limites de l'agglomération parisienne. Un élément est fourni par l'arrivée de nouveaux habitants pauvres ne pouvant pas se loger ailleurs dans l'agglomération, ainsi que l'illustre l'exemple de Pacy-sur-Eure dans l'académie de Rouen au sud-est de l'Eure. Dans la France du pourtour méditerranéen, le phénomène tend à concerner tout l'espace académique peut-être par généralisation d'une situation précaire antérieurement plus localisée.

Le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle » présente sans doute le plus grand risque d'échec scolaire (35 % de jeunes de 15-24 ans sortis sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés, cf. tableau 3) est le plus implanté dans l'académie de Lille où il affecte la moitié des cantons et de la population de 15-64 ans et dans l'académie d'Amiens (un canton sur trois concentrant la moitié de la population). Suivent les académies de Créteil (un canton sur trois pour 42 % de la population) et de Reims (un canton sur six pour 45 % de la population).

Le type « précarité économique dans les petites et moyennes communes » présente lui aussi un risque marqué : 30 % de jeunes de 15-24 ans sortis sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés. Il occupe une place importante dans les académies de Corse (la moitié des cantons et de la population), de Montpellier (un canton sur quatre concentrant un tiers de la population) et de Nice (un canton sur quatre pour un tiers de la population). Dans l'académie d'Aix-Marseille, la proportion élevée de cantons (un sur trois) n'englobe en fait qu'un dixième de la population. Le type « difficultés de vie familiale et habitat social en milieu urbain » est en effet dominant (un canton sur cinq concentre deux tiers de la population). Ce troisième type semble un peu moins pénalisant puisqu'il se situe dans la moyenne nationale de 27 % de jeunes de 15-24 ans sortis sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés. Toutefois, cette proportion varie selon les académies, au nord comme au sud. Ainsi, il affecte l'académie de Créteil (la moitié des cantons et de la population) avec un taux de 28 % qui masque des cas particuliers comme Aubervilliers (48 %) et la Courneuve (47 %) et plusieurs autres qui se situent il est vrai dans le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain ». Il est aussi particulièrement présent dans les académies de Lyon (un canton sur quatre pour la moitié de la population), de Grenoble, de Nancy et de Nice.

Le phénomène de périurbanisation intervient aussi pour opposer des centres fragilisés et des périphéries de moyenne et de grande couronne plus abritées du point de vue des conditions de vie des ménages. On entend par habitat périurbain un ensemble de cantons marqués par une urbanisation à dominante de lotissements, situés aux marges des cantons urbains constituant les centres des grandes agglomérations (pôles d'emploi majeurs). Les cantons périurbains forment souvent une couronne large de 10 à 40 km autour des cantons urbains centraux selon la taille de l'agglomération. Leur densité de population varie de 30 à 400 hab./km². Celle-ci décroît à mesure que l'on s'éloigne du centre de l'agglomération. La croissance de leur population a été forte de 1968 à 2009 (un doublement n'est pas rare), souvent la plus forte de tous les cantons d'une académie. Ces cantons périurbains constituent le lieu de résidence privilégié de beaucoup de ménages de cadres et professions intellectuelles supérieures, mais aussi de professions intermédiaires et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises (actifs et retraités). Le revenu médian par unité de consommation des ménages atteint ici le maximum d'une académie telle que Strasbourg (19 800 euros). Le niveau de diplôme des habitants de ces cantons en particulier ceux issus de l'enseignement supérieur long est souvent lui aussi le plus élevé de l'académie.

La correspondance entre les risques et le décrochage n'est pas toujours vérifiée

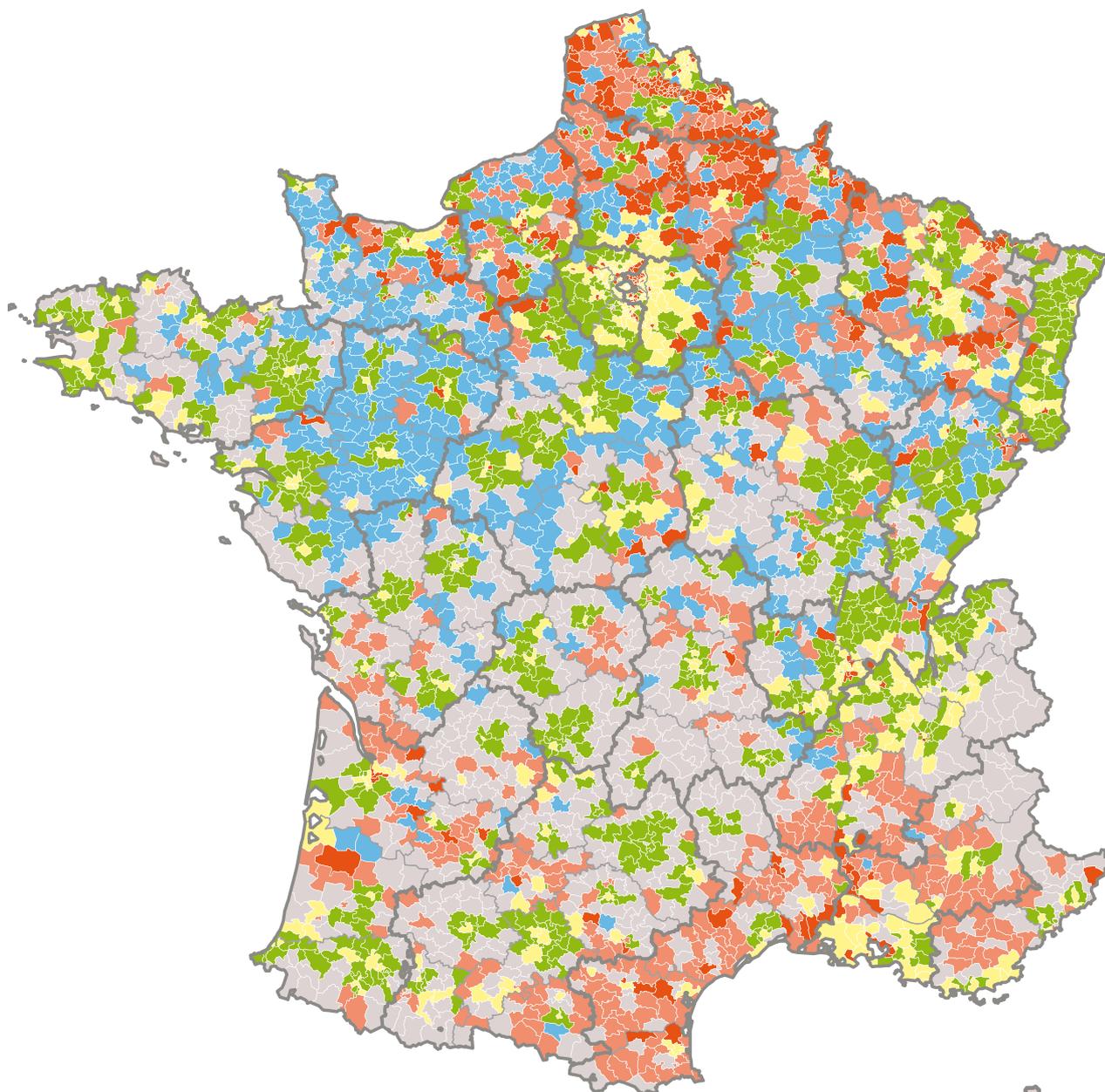
Certains cantons échappent à cette correspondance entre les risques liés au contexte figurés par les types et la part de jeunes non diplômés. Ainsi, le type « fragilité culturelle dans les petites communes » présente des risques modérés (25 % de jeunes de 15-24 ans sortis sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés, cf. tableau 3). Pourtant des exemples montrent que ce niveau peut être largement dépassé. Nombre d'entre eux sont constitués de petites unités industrielles rurales ou de petits pôles ruraux de services. Ils relèvent du type « fragilité culturelle dans les petites communes » à cause de la faiblesse du niveau de diplôme des adultes, souvent des employés et des ouvriers, actifs ou retraités.

Ils sont frappés d'exode rural vers les préfectures et capitales régionales les plus proches depuis des décennies à cause de l'étroitesse du marché du travail et de leur relatif éloignement des grandes agglomérations.

Quelques exemples illustrent ces cas particuliers. Dans l'académie de Dijon (nord-est de la Côte d'Or), les cantons de Selongey (27 hab./km², 3 900 hab.) et Fontaine-Française (16 hab./km², 3 000 hab.) constituent pour une partie le bassin de recrutement de SEB (Société d'Emboutissage de Bourgogne) et l'extrême nord du bassin d'emploi du grand Dijon. Ils présentent respectivement une proportion de 32 % et de 33 % de jeunes de 15-24 ans sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés.

Dans l'académie de Besançon, à l'ouest de la Haute-Saône, Autrey-les-Gray (24 hab./km², 5 100 hab.), qui fournit un bassin de recrutement de l'usine de travail des métaux John Deere et ancien siège des fabrications textiles Christine Laure, est un canton périurbain de la petite ville de Gray à économie industrielle et tertiaire faiblement qualifiée. Il présente à l'opposé un taux de 23 %.

INTRODUCTION

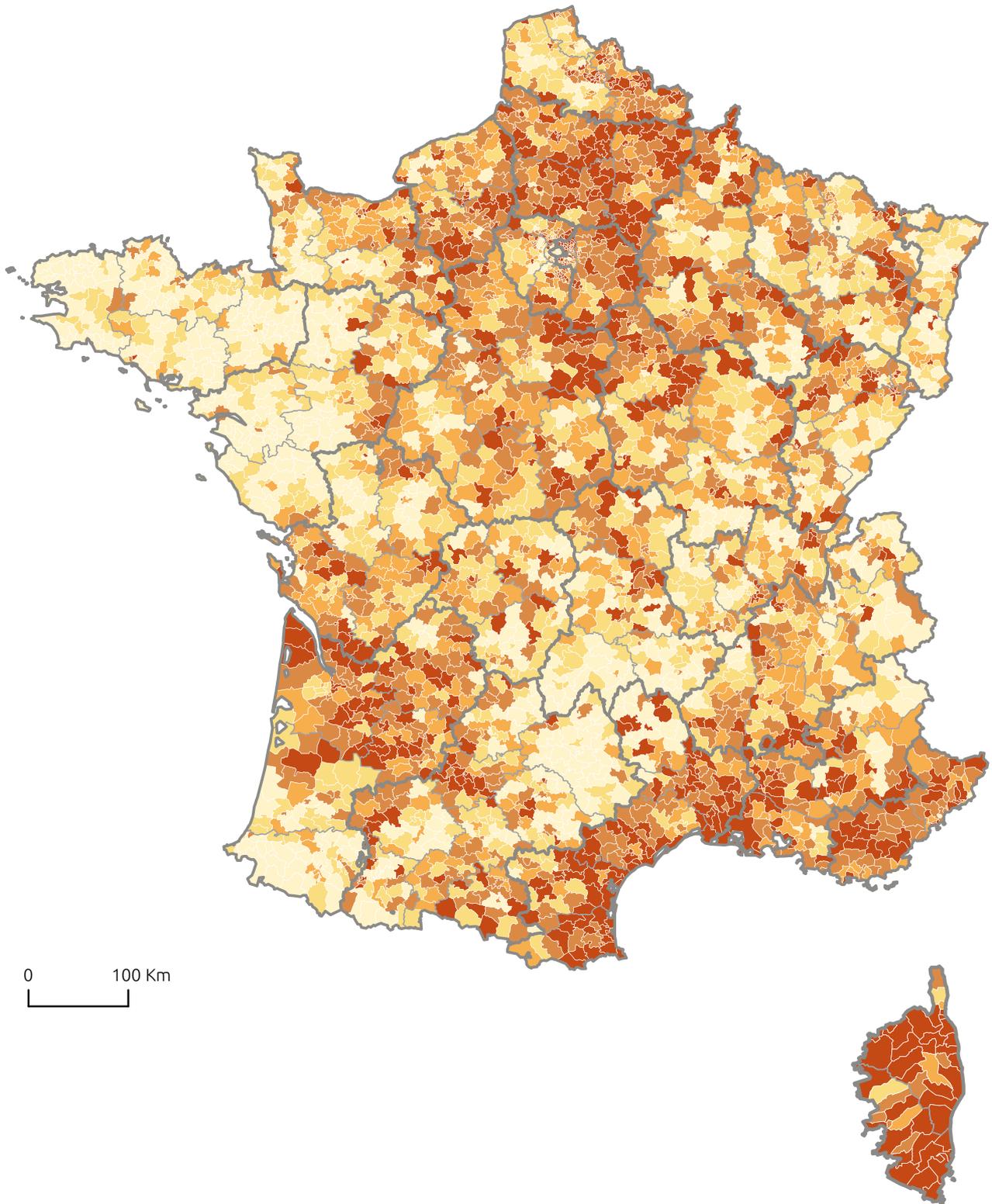


0 100 Km

Les zones à risques d'échec scolaire

	Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain
	Précarité économique dans les petites et moyennes communes
	Difficultés de vie familiale et habitat social en milieu urbain
	Fragilité culturelle dans les petites communes
	Milieu rural vieillissant
	Sécurité économique et soutien culturel

Sources : Insee RP 2006, Revenus fiscaux localisés ; calcul et cartographie : Céreq - ESO Caen



La part des non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés
répartie en quintiles et exprimée en %



Sources : Insee RP 2006, calcul et cartographie : Céreq - ESO Caen

INTRODUCTION

Dans l'académie de Nantes, au sud-est de la Sarthe, Le Lude (33 hab./km², 8 700 hab.) est à la fois une station verte de vacances et un pôle industriel rural d'agroalimentaire (laiterie) et de mécanique. Ce canton fait état d'une proportion de 32 % de jeunes de 15-24 ans sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés.

Enfin, dans l'académie de Bordeaux, au nord des Landes, Sore est aussi un petit pôle industriel rural mais dans le domaine du bois. Il souffre d'exode rural au même titre que tous les autres cantons cités précédemment (4 hab./km², 1 900 hab.). Il compte 40 % de jeunes de 15-24 ans sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés. Un autre exemple contre-intuitif peut être cité dans le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle ». Dans l'académie d'Orléans-Tours, le canton de Saint-Pierre-des-Corps, qui comporte une ZUS, connaît une proportion de chômeurs dans la population des 15-64 ans significative (11 % pour 8 % en moyenne nationale) et un revenu médian faible (14 400 euros pour une moyenne nationale de 16 300 euros), mais aussi une part élevée de logements en HLM (35 % pour 15 % en France). L'histoire de ce canton montre que l'emploi y est structuré depuis le XIX^e siècle par un nœud ferroviaire et les fournisseurs qui l'entourent, alimentant un besoin de long terme en ouvriers qualifiés. En dépit de son classement logique dans le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle », le taux de non diplômés chez les adultes de 45-54 ans est certes élevé (42 % pour une moyenne nationale de 34 %) mais demeure inférieur au taux que les cantons de ce type ont en moyenne (46 %). Or, on constate aussi que la proportion de jeunes de 15-24 ans sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est de 25 %, c'est-à-dire inférieure de deux points à la moyenne nationale d'ensemble, et de 11 points à la moyenne de ce type (cf. tableau 3).

L'interprétation doit rester prudente

La comparaison des deux cartes ouvre à diverses interprétations : plus elles se rapprochent, plus il sera tentant de conclure à une relation entre ces inégalités de contexte et l'accumulation de sorties sans diplômes dans les mêmes aires géographiques. En revanche, lorsque des écarts sont visibles, les interprétations possibles sont plus nombreuses : soit la relation est faible, soit elle existe mais elle est compensée par des variables non observées, qui pour certaines aggravent le risque de sortie précoce et pour d'autres l'atténuent ou le réduisent. Dans les deux sens figurent des variables d'ordre structurel comme l'histoire industrielle ou d'autres variables comme celles de politiques publiques, politiques éducatives ou politiques sociales.

Quelques dissonances peuvent heurter à la lecture. Ainsi, des cantons urbains peuvent être agglomérés à une classe dont le libellé met l'accent sur le caractère rural, et inversement. Des cas limites feront sourire, puisque certains arrondissements des trois plus grandes villes de France sont regroupés dans la classe « précarité économique dans les petites et moyennes communes » (le 10^e et le 18^e à Paris, le 5^e et le 6^e à Marseille), voire, exceptionnellement il est vrai, dans la classe « milieu rural vieillissant » (le 7^e à Lyon). L'explication générale à ces situations tient à la prise en compte de l'habitat rural/urbain dans la typologie. La ville ou la campagne ne peuvent être considérées en elles-mêmes comme une cause d'échec scolaire mais comme des espaces traversés par des inégalités de tous domaines et parfois aussi contribuant partiellement à ces inégalités. La dimension rural/urbain est ici vue uniquement sous l'angle de la densité et n'entre que comme une variable supplémentaire et illustrative. Elle permet de décrire les classes et les caractériser, mais n'entre pas dans le processus qui les détermine. Ainsi, pour des valeurs similaires atteintes par les variables actives telles que le chômage ou le niveau de revenu, cette variable supplémentaire peut prendre des valeurs différentes : beaucoup de cantons ruraux peuvent apparaître dans un type et se trouver accompagnés d'un canton très urbain, ou l'inverse. Enfin, un dernier élément entre sans doute faiblement dans ces exemples en apparence exotiques pour les trois grandes métropoles : compte tenu de leurs spécificités de ville-académie pour Paris et de découpages distincts cantons-arrondissements pour Lyon et Marseille, les arrondissements de ces trois métropoles ont été ajoutés comme observations supplémentaires à la suite de l'analyse, elles ne figurent pas dans le traitement statistique ayant généré la typologie.

PROLONGEMENTS

Les indicateurs à l'échelle du canton sont significatifs de l'hétérogénéité des situations infrarégionales. S'ils sont illustratifs pour les acteurs qui connaissent ces espaces au plus près, ils demeurent à recouper avec les contextes locaux et la dynamique des politiques académiques, régionales et locales. Dans certains cas, la situation d'un canton trouve des éléments d'explication dans les cantons voisins, voire dans la région voisine.

De plus, les indicateurs contextuels mobilisés pourraient être enrichis par d'autres portant sur la santé et la couverture médicale. D'autres indicateurs d'échec scolaire pourraient aussi donner lieu à comparaison, en particulier en se rapprochant des données de flux annuels de sorties de formation initiale sans diplôme.

Au-delà des conditions de vie, il resterait à compléter les effets de contexte sur les parcours éducatifs par l'offre de formation publique, privée, l'offre de formation des apprentis et l'enseignement agricole, mais aussi par le niveau de qualification des emplois induit par l'orientation économique régionale et locale.

Ainsi en irait-il des économies à dominante industrielle ou plutôt à base résidentielle, certaines monospécialisées alors que d'autres sont fortement diversifiées. Les emplois métropolitains sont connus quant à eux pour

concentrer les emplois tertiaires les plus qualifiés, particulièrement discriminants entre les arrondissements des trois premières villes de France.

Enfin, une actualisation périodique des données permettra d'établir une représentation dynamique des territoires à plusieurs dates, dessinant des formes de trajectoires de cantons.

BIBLIOGRAPHIE

- AUSA C.** (2013), « Qui décroche ? », *Éducation & formations*, n° 84, p. 9-20.
- BOUESSEUL G.** en collab. avec **COINAUD C., GRELET Y., VIVENT C.** (2008), « Orientation : quels repères pour trouver son chemin ? », *NEF Céreq*, n° 33, 52 p.
- BOUESSEUL G., GRELET Y., VIVENT C.** (2012), « Les risques sociaux de décrochage scolaire : vers une politique territorialisée de prévention ? » *Bref*, Céreq, n° 304, 4 p.
- BRONFENBRENNER U.** (1979), *The Ecology of Human Development*, Cambridge, Harvard University Press.
- BRUNET R.**, *France, le trésor des régions*, en ligne sur <http://tresorderesregions.mgm.fr/>. Consulté le 3 mars 2014.
- BRUNET R.** (dir.) (1987), *La vérité sur l'emploi en France*, Paris, Larousse.
- CARO P., ROUAULT R.** (2010), *Atlas des fractures scolaires en France*, Paris, Autrement.
- CRETIN L.** (2012), « Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? », *Éducation & formations*, n° 82, p. 51-66.
- DAVEZIES L.** (2009), « L'économie locale résidentielle », *Géographie Économie Société*, vol. 11, n° 1, p. 47-53.
- DAVEZIES L.** (2008), *La république et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Le Seuil.
- DUÉE M.** (2004), « L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants », *Document de Travail*, G2004-06, Insee, 28 p.
- DUÉE M.** (2006), « Chômage parental de longue durée et échec scolaire des enfants », *Données Sociales*, Insee, p. 157-161.
- GOUYON M.** (2004), « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee Première*, n° 996, 4 p.
- GOUX D., MAURIN É.** (2000), « La persistance du lien entre pauvreté et échec scolaire », *France - Portrait social, 2000-2001*, Insee, p. 87-98.
- GOUX D., MAURIN É.** (2002), « Surpeuplement du logement et retard scolaire des enfants », *Données sociales*, Insee, p. 455-478.
- GRELET Y.** (2004), « La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire », *Formation-emploi*, n° 87, p. 79-98.
- HÉLAN F.** (1994), « L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent », *Insee Première*, n° 350, 4 p.
- ICHOU M., VALLET L.-A.** (2012), « Performances scolaires, orientation et inégalités sociales d'éducation. Évolution en France en quatre décennies », *Éducation & formations*, n° 82, p. 9-18.
- INSEE, DARES, DATAR** (2010), *Atlas des zones d'emploi en France*, Paris, Dares.
- JACQUOT A.** (2007), « L'occupation du parc HLM : éclairage à partir des enquêtes Logement de l'Insee », *Document de travail*, n° F0708.
- LE BRAS H., TODD E.** (2013), *Le mystère français*, Paris, Le Seuil.
- LÉVY J., LUSSAULT M.** (dir.) (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- L'HORTY Y., SARI F.** (2008), « Les zones urbaines sensibles en Île-de-France : Typologie des tensions territoriales », *Document de recherche*, n°08-10, Centre d'Études des Politiques Économiques (EPEE), Université d'Evry Val d'Essonne.

INTRODUCTION

LE RHUN B., DUBOIS M. (2013), « Les sortants précoces et les sortants sans diplôme : deux mesures des faibles niveaux d'étude », *Éducation & formations*, n° 84, p. 51-59.

MURAT F. (2009), « Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents », *Économie et Statistique*, n° 424-425, p. 103-124.

PIRUS C. (2011), « Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille de la fratrie », *France - Portrait social*, p. 173-190.

SOURD C. (2012), « L'attractivité des territoires. Attirer des emplois, mais pas seulement », *Insee Première*, n° 1416, 4 p.

TABARD N. (1993), « Représentation socio-économique du territoire : typologie des quartiers et communes selon la profession et l'activité économique de leurs habitants », *Document de travail*, F9304, Insee.

THÉLOT C., VALLET L.-A. (2000), « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Économie et Statistique*, n° 334, p. 3-32.